



Les réserves de l'équipe

Si je lui en parle est-ce qu'il ne va pas aller encore plus mal ?

Le patient peut parfois interpréter cette proposition comme une confirmation du caractère grave de la maladie. Néanmoins, l'expérience montre le soulagement des patients quand un médecin ou un soignant aborde la possibilité de bénéficier d'une aide psychologique. Cela est vécu comme un signe d'intérêt porté au patient et à ses préoccupations.

Si je lui propose une consultation psychologique, est-ce qu'il va croire que je le laisse tomber ?

L'aide psychologique est un complément à la prise en charge médicale. Elle ne se substitue pas à l'écoute spécifique des autres professionnels. Il s'agit de le rappeler au patient.

Les réserves des patients et des proches

Il est important de faire passer le message que le vécu émotionnel du patient et de ses proches depuis l'annonce du diagnostic est légitime. En effet, le cancer suscite un bouleversement dans la vie émotionnelle et relationnelle difficile à supporter. La consultation psychologique peut les aider à mobiliser leurs propres ressources, à exprimer leur souffrance, leurs angoisses, leurs émotions difficiles à contrôler, à faciliter la communication, etc.

Consultation psychologique

→ Appréciation de la demande :

Spécialisé dans la connaissance du fonctionnement du psychisme, des difficultés personnelles et relationnelles des enfants, des adolescents et des adultes, le psychologue dispose de différentes techniques de prise en charge psychothérapeutique, qu'il utilise en fonction des patients et des difficultés rencontrées. Ces types de psychothérapies peuvent s'inspirer de différents courants (TCC, thérapies familiales, corporelles, d'inspiration psychanalytique...), mais sont toujours adaptées au contexte de la cancérologie. La consultation psychologique ne s'impose pas plus qu'elle ne se prescrit. Au bout du compte, ce que va donner la consultation avec le psychologue n'est pas modélisable ni prédictible : elle reste une rencontre où le patient et le psychologue fixeront ensemble les conditions de la suite à lui donner.

→ Pour le patient et les proches, quelques bonnes raisons de consulter :

- un besoin d'exprimer sa souffrance avec un interlocuteur différent de ses proches même s'ils sont très soutenant ;
 - un sentiment de perte de repères amenant un questionnement sur ses choix de vie, sur sa situation globale ;
 - la peur de ses propres réactions et de celles des autres face à la maladie ;
 - la difficulté à vivre les traitements et leurs effets secondaires ;
 - un sentiment de mal-être, de désarroi, de détresse psychologique ;
 - une fluctuation de l'humeur, des troubles du sommeil ;
 - la persistance d'idées noires, de l'envie de tout laisser tomber ; - un sentiment d'être coupé des autres et incompris ;
 - des difficultés à communiquer à propos de la maladie avec ses proches, notamment avec ses enfants ;
 - une perturbation des relations familiales, sociales
 - des difficultés à se projeter dans l'avenir après les traitements ;
- Il peut s'agir plus spécifiquement pour les proches :
- de difficultés de communication avec le malade dans le soutien qu'on lui apporte,
 - d'un épuisement physique et psychique, ...

→ Les consultations auprès des psychologues à l'hôpital sont intégrées dans la prise en charge globale par l'assurance maladie, dans le cadre des soins.